



Plan de situation 1/500

Le site

Bordé au Sud par la Route de la Graveyre, au Nord par la ligne CFF du Pied-du-Jura, la parcelle allouée au nouvel EMS La Venogue à Eclépens est affectée à des besoins publics. Sur cette parcelle se trouvent actuellement la salle polyvalente du village, le terrain de foot ainsi que l'école. Le reste du terrain est actuellement utilisé pour l'agriculture.

En périphérie de ce terrain, les différentes constructions sont implantées suivant les lignes de courbes topographiques en favorisant l'exposition Sud-Ouest.

Le nouvel EMS s'implante entre l'école et la salle polyvalente, directement adjacent au parking de cette dernière, sur une zone redessinée de 4000 m².

La géométrie générale se divise en 2 volumes formant un angle droit. Ces deux « ailes » divisent la surface extérieure en deux parties distinctes : l'accès et parking au Nord et le jardin au Sud. Cette implantation permet à la fois de prendre de la distance aux bruits de trafic inhérent à la route, mais également de générer un généreux jardin exposé Sud-Ouest, qui devient le cœur du projet.

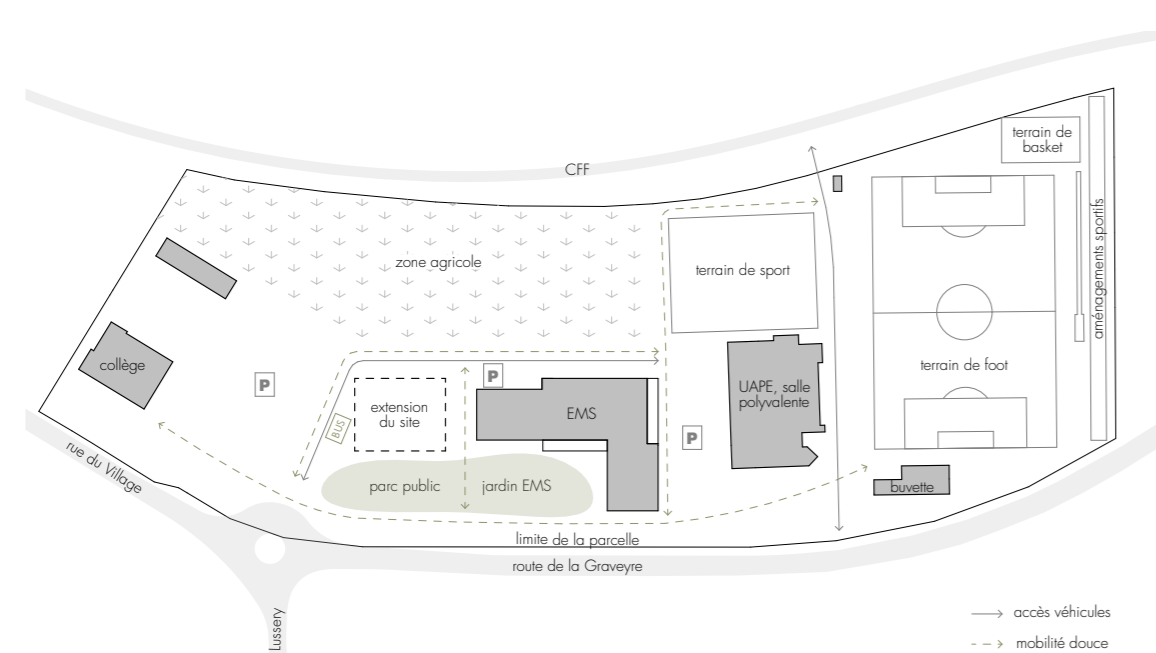
Cette implantation offre pour le développement futur de nombreuses possibilités, que ce soit pour un programme de logement ou une extension de l'école.



Les accès

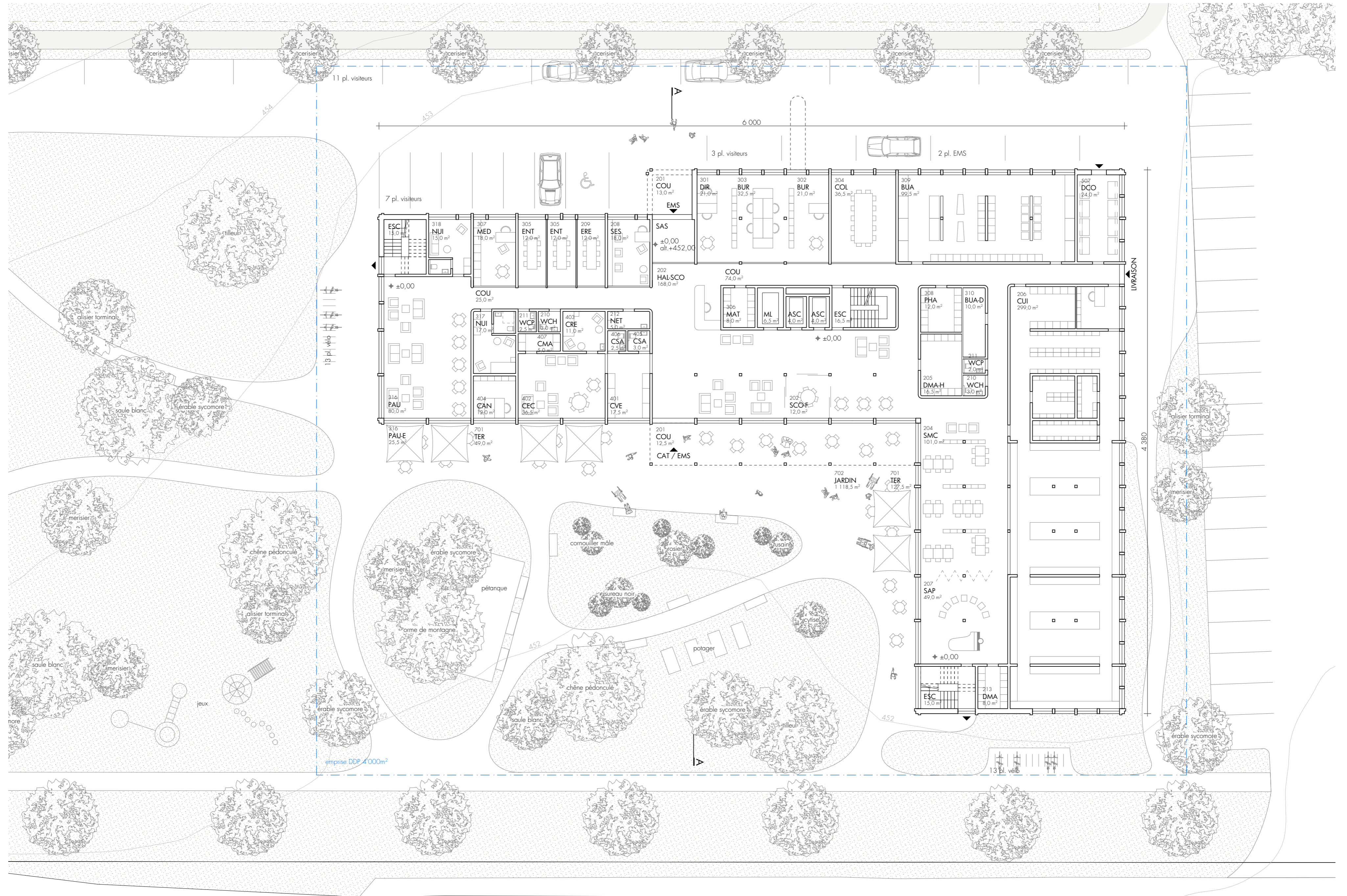
L'implantation et la forme du bâtiment permettent de proposer des accès clairement identifiés.

Au nord de la parcelle, l'entrée principale au bâtiment est indiquée par un couvert menant au sas d'entrée. En voiture, l'accès au nouvel EMS se fait depuis le rond-point sur la route de la Graveyre à l'angle Sud de l'école puis en empruntant le chemin d'accès débouchant sur le parking dédié à l'EMS. L'accès à l'EMS pour les piétons est également possible par l'entrée « côté jardin ». Cet accès secondaire amène également au cœur du bâtiment : dans l'espace d'accueil, séjour commun et cafétéria. C'est également par cette façade Sud que l'on accède au centre d'accueil temporaire. Les accès de service à la buanderie, à la cuisine et au local déchets se font depuis la façade Est.

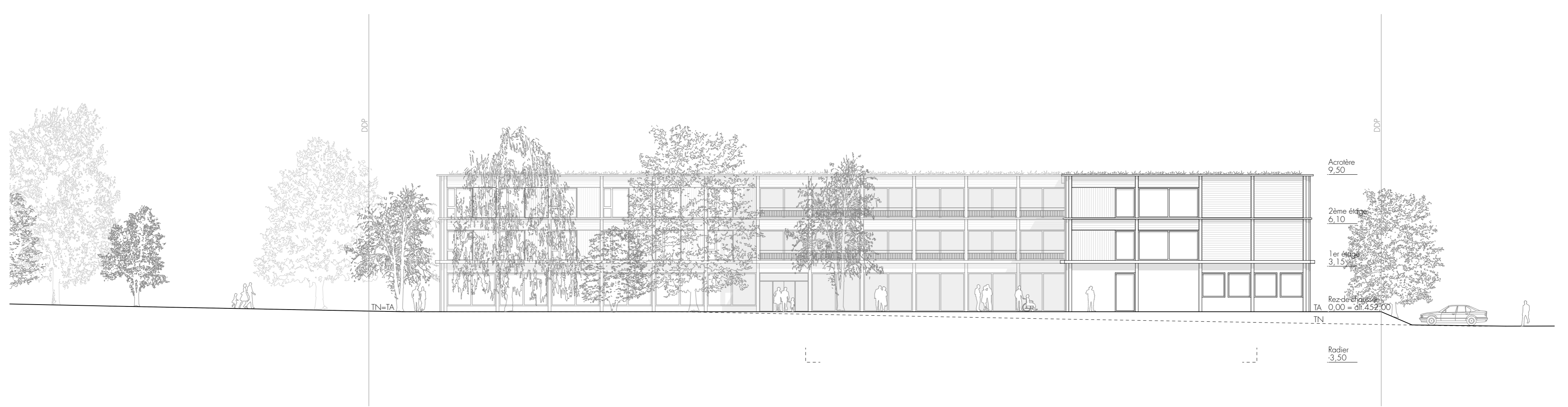


Mobilité

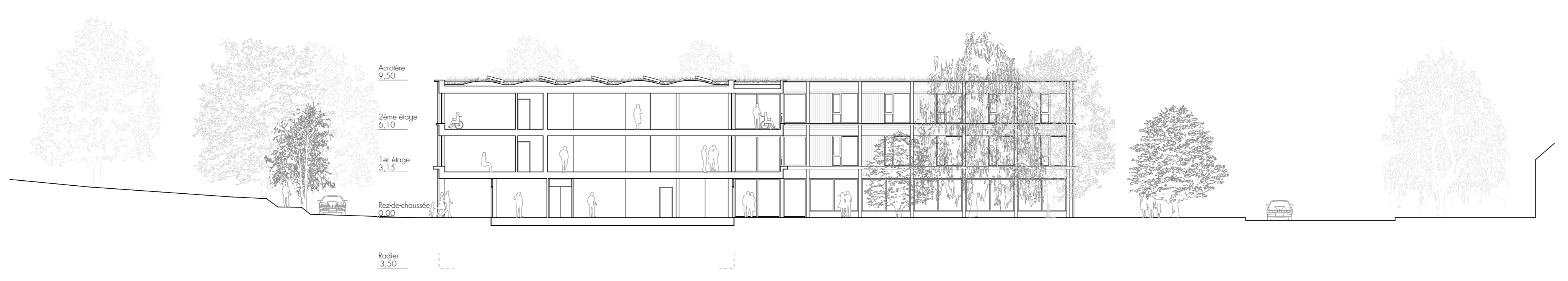




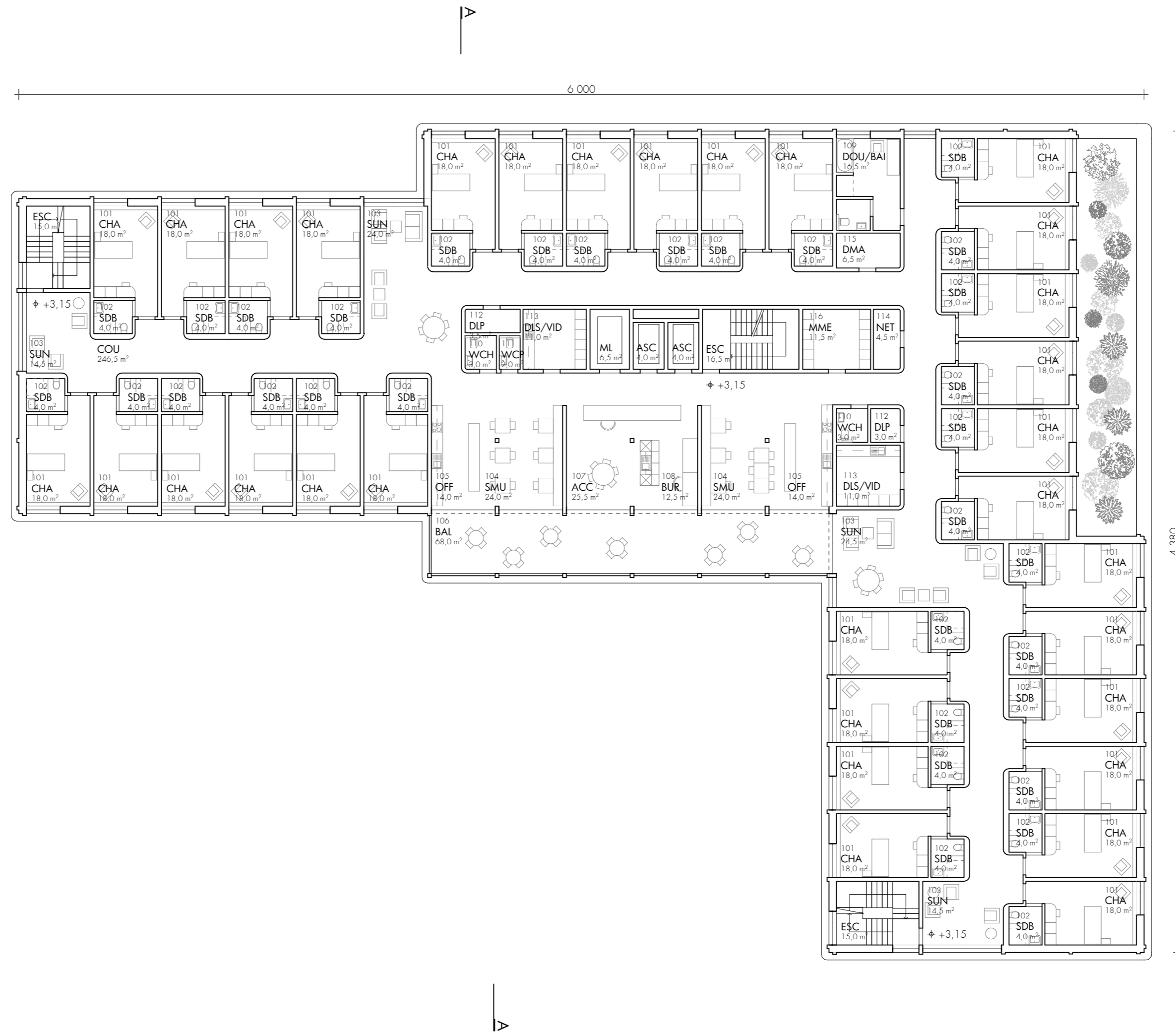
Plan du rez-de-chaussée 1/200



Élévation Sud 1/200



Coupe AA 1/200



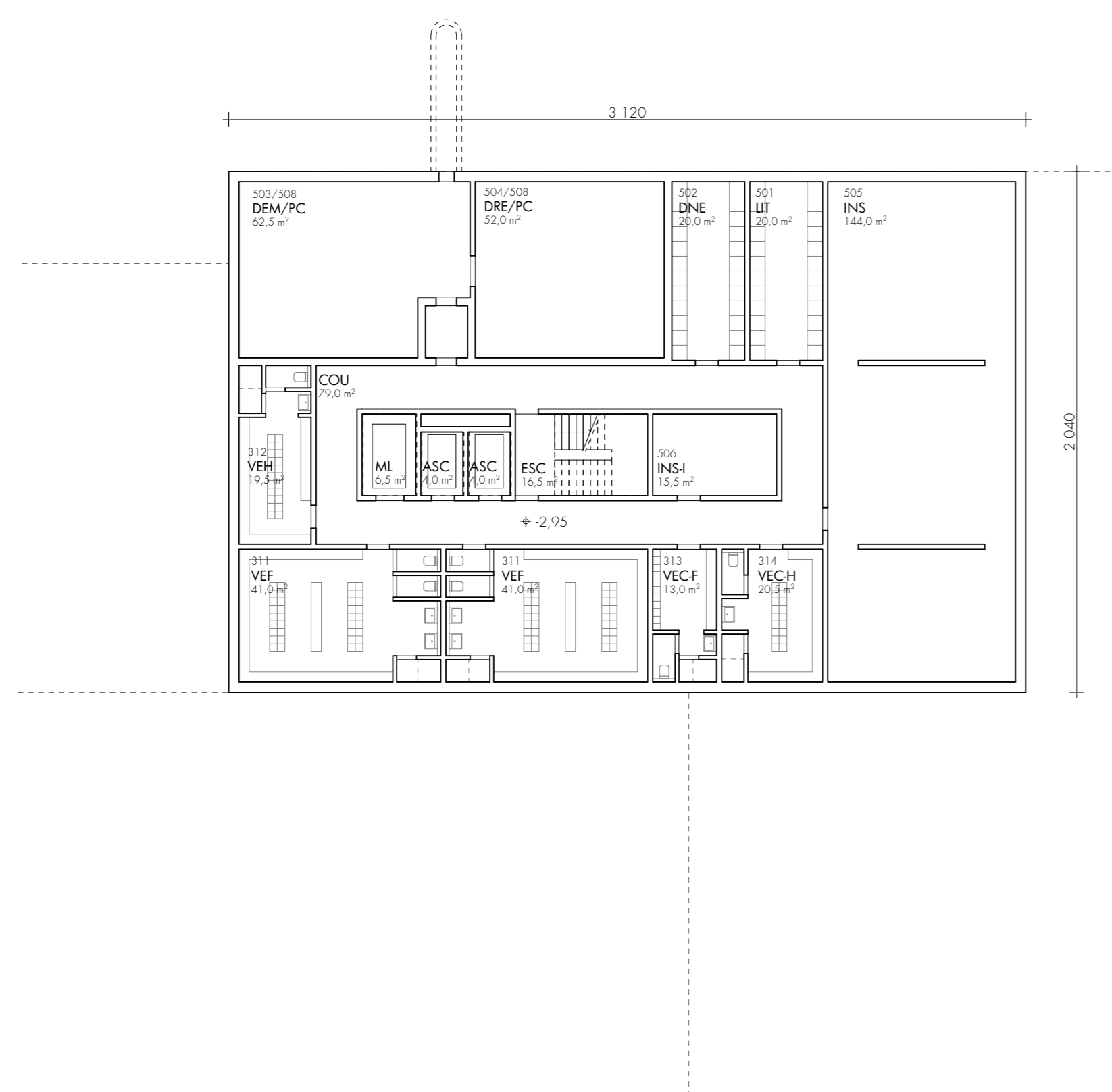
Plan de l'étage type 1/200



Élévation Nord 1/200



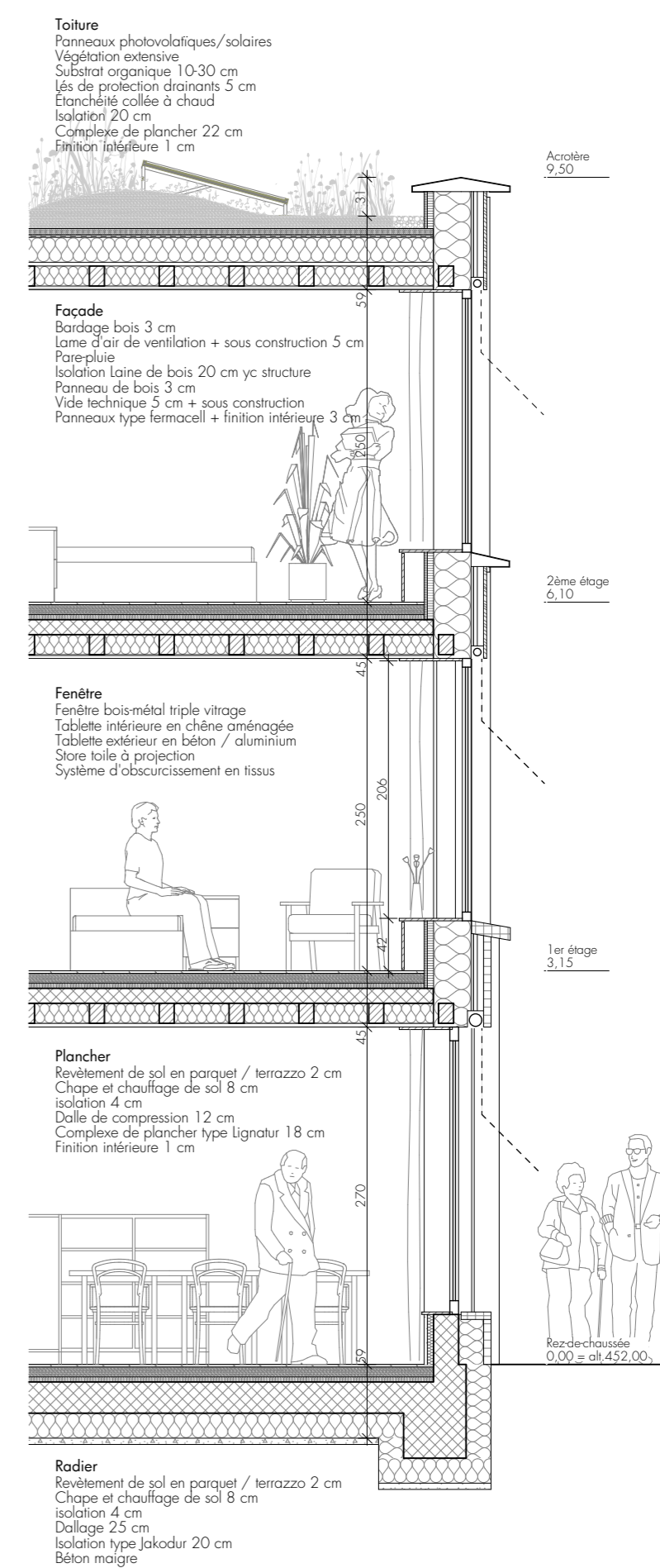
Élévation Est 1/200



Plan du sous-sol 1/200



Élévation / coupe constructive 1/50



Le rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est articulé autour des espaces collectifs, accessibles de plein pied. Depuis le hall d'entrée et la cafétéria sont accessibles les escaliers et les ascenseurs donnant accès aux étages, ainsi que le centre d'accueil temporaire. La salle à manger commune est en relation directe avec la salle d'activités polyvalente, permettant d'offrir un espace généreux pour les événements, en lien avec le jardin et la terrasse. Les espaces professionnels et administratifs trouvent leurs places de manière fonctionnelle, favorisant leur autonomie ainsi que les synergies avec les espaces communs.

La distribution centralisée et directe depuis le hall principal aux différentes parties du programme permet une efficacité et une compacité du plan, ajoutant ces derniers de la qualité spatiale grâce à des dégagements sur l'extérieur ouverts sur différentes orientations.

Étages courants

Les étages reformulent l'efficace distribution du rez-de-chaussée. En effet, la centralité des éléments communs et des circulations verticales permet répartir par étage les 16 chambres de chacune des deux unités de vie de façon claire, par paires. Aux articulations des groupes de chambres, par 4 ou 6, sont disposés les séjours d'unité.

Les espaces des circulations sont fluides et dynamiques. Ces circulations sont rythmées par les alcôves menant aux chambres. Ces dilatations et compressions spatiales constituent des points de repère dans les unités d'accompagnement par le changement de calepinage et de motif au sol.

Les salles à manger d'unités, les offices attenantes et le bureau des accompagnants sont réunis autour d'un généreux balcon commun donnant en façade Sud avec vue sur le jardin et le Jura Vaudois. Le bureau des accompagnants est situé au centre du système. Cette position assure une excellente vue des accès et des espaces semi-privatifiés.

Le sous-sol

Le sous-sol comprend les vestiaires, les installations techniques ainsi que les dépôts et l'abri PC. Ce niveau est relié par les circulations verticales au centre de l'édifice.

Le jardin

Le jardin invite le monde extérieur à pénétrer le domaine afin de créer des interactions avec les résidents. Ce jardin est pensé comme une extension de la terrasse de l'EMS. Bien orienté et prenant de la distance avec la route, ce jardin est propice à la rencontre, à la déambulation et à la contemplation. Contenu par le nouveau bâtiment, le jardin articule l'ensemble des espaces extérieurs entre l'EMS, l'école, la zone résidentielle et le village.

Les chambres

Les dimensions et la disposition de la chambre type proposée se prêtent à une variété de possibilités d'aménagements et permet aux résidents de s'approprier l'espace à leur guise, notamment pour les utilisateurs en fauteuil roulant.

Un soin particulier est apporté au détail de la fenêtre en bois. D'une part, l'élément fixe avec un appui de fenêtre profond peut être utilisé comme assise par les visiteurs ou comme espace de rangement. D'autre part, le châssis de ventilation est constitué d'un vantail avec un contrecoeur vitré fixe. La hauteur de la banquette permet d'offrir une vue sur l'extérieur même pour des personnes à mobilité réduite qui sont contraintes à rester sur leurs lits ou en fauteuils roulants.

Protection incendie

L'organisation du plan est particulièrement adaptée au concept de transfert horizontal. La disposition des noyaux verticaux, les distances et le compartimentage coupe-feu sont conçus de manière à assurer le respect des prescriptions de protection incendie et faciliter la mise en œuvre des mesures organisationnelles nécessaires au niveau de l'exploitation du bâtiment.

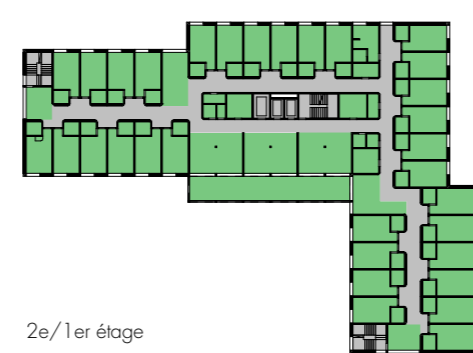
Economie, écologie et durabilité

La compacité et l'efficacité du plan proposé conduisent à un effet positif sur les coûts de construction et le budget énergétique. Une grande importance a été accordée sur la trame constructive de 3,60m et sa répercussion sur la statique de l'ensemble.

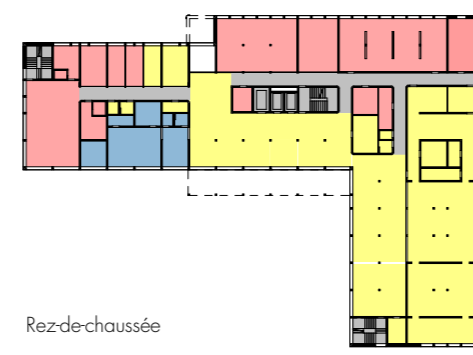
Afin d'atteindre le label Minergie PECO, l'enveloppe du bâtiment est réfléchi de façon à supprimer les ponts thermiques. L'emploi de matériaux durables tels que le béton recyclé et le bois local sont des conditions sine qua non à l'obtention dudit label. Les exigences énergétiques seront atteintes par l'utilisation de pompes à chaleur et aux couplages de panneaux thermiques et photovoltaïques sur la généreuse toiture végétalisée. Cette même toiture fera office de bac de rétention afin d'alimenter des citernes d'eau utilisée pour l'usage des toilettes et de l'arrosage du jardin.

Le confort climatique sera assuré par une protection solaire extérieure de qualité, une inertie thermique importante par les noyaux béton et les chapes ainsi qu'un chauffage au sol à faible température de départ. Dans les espaces collectifs et semi-privatifiés seront mis en place des plafonds acoustiques en bois.

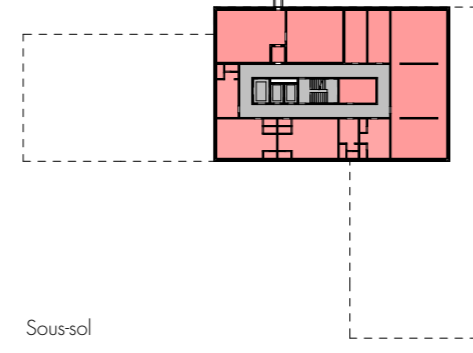
L'enveloppe du rez de chaussée est projetée en éléments préfabriqués en béton. L'enveloppe des étages courants est composée de panneaux préfabriqués isolés en bois local. Les noyaux de rigidification sont assurés en béton armé recyclé. Ils permettent la stabilisation horizontale de la structure. La structure des planchers sur rez de chaussée est projeté en dalle mixte bois-béton. Facilement mise en œuvre avec la trame constructive de 3,60m, cela permet une préfabrication et une mise en œuvre aisée.



2e / 1er étage



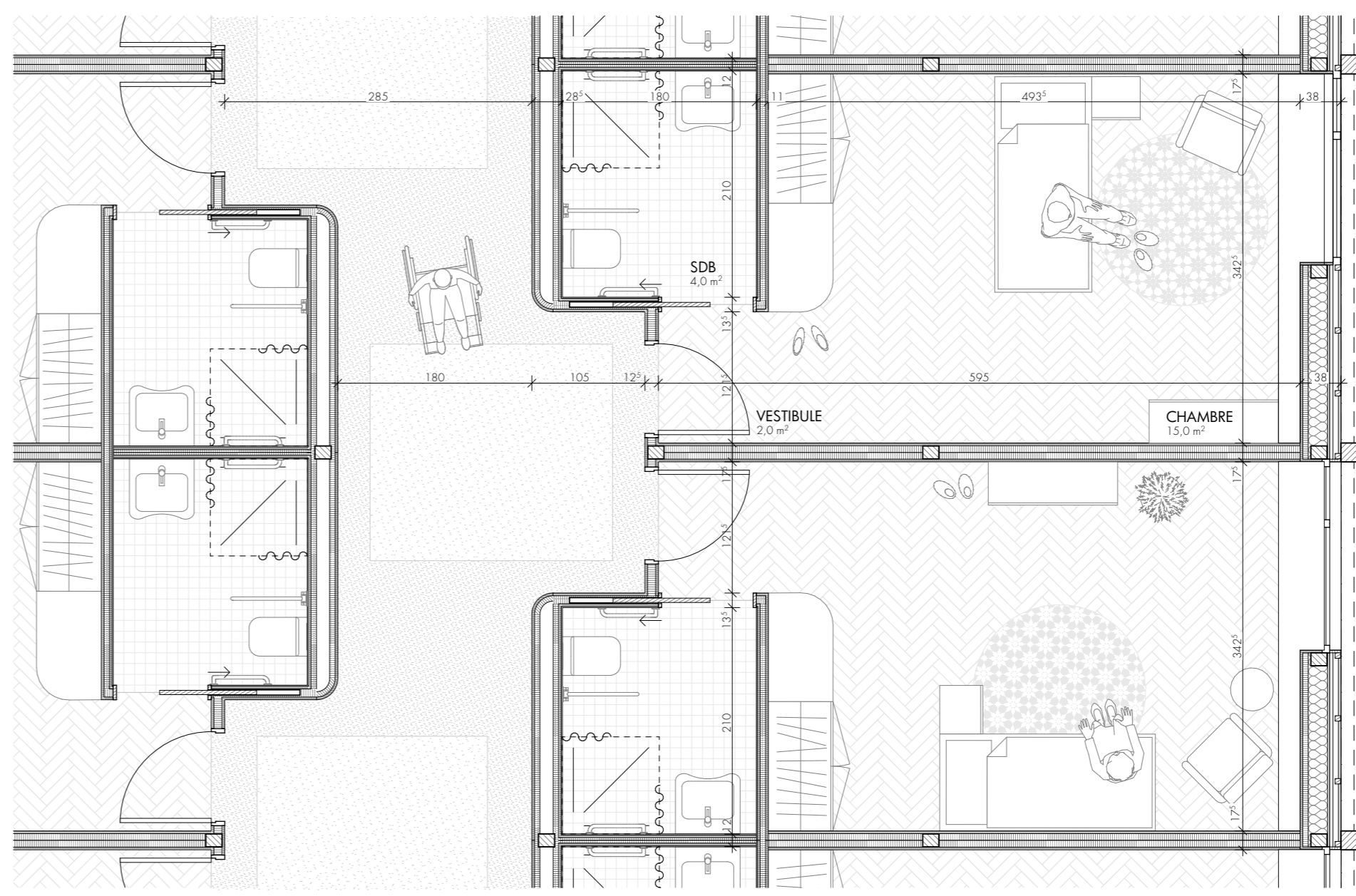
Rez-de-chaussée



Sous-sol

Légende de l'organigramme du fonctionnement

- unités d'hébergement
- espaces collectifs
- espaces professionnels
- centre d'accueil temporaire
- circulations



Plan chambre type 1/50

